

Réhabilitation des fusillés pour l'exemple

Lors de la commémoration du centenaire du 11 novembre 1918, nous tenons à rappeler, notamment à la jeunesse, que de toutes les horreurs de la guerre, les plus navrantes sont sans doute les lamentables histoires des fusillés « par erreur » et plus exactement « pour l'exemple ».

Ces hommes ont été condamnés, non parce qu'ils avaient failli, mais parce que des victimes expiatoires étaient nécessaires pour dissimuler les erreurs des états majors. Haut commandement et unités combattantes ne parlaient pas la même langue. L'état major combinait, organisait, voyait la guerre de loin, les « poilus » la faisaient et en mourraient.

Anciens combattants, combien ont-ils vu de leurs camarades frappés à mort à leurs côtés, d'autres déchiquetés dans les barbelés, combien en ont-ils entendus, agonisants dans la nuit, entre les lignes, appelant désespérément, sans qu'ils puissent leur porter secours. Mais nous avons le sentiment profond que la mort la plus affreuse fut celle des condamnés au peloton d'exécution par des Français, exécutés par leurs camarades, frères de combats, frères de douleurs.

Mai de 1917, le mois le plus tragique de la guerre, fut l'offensive Nivelle. Lancée par très mauvais temps, sur un ennemi averti, ce fut un épouvantable massacre. 107 régiments se mutinèrent en un mois. La révolte du 18ème d'infanterie est une des plus caractéristiques, avec celle de Coevres, où un régiment mutin tenta de marcher sur Paris. Sur le sinistre plateau de Craonne, le 2ème bataillon du 18ème RI venait d'être terriblement éprouvé par des attaques successives : quelques centaines d'hommes, hagards, exténués de fatigue et abrutis par les horreurs de la bataille, descendent des lignes, avec la promesse formelle qu'ils auraient droit à plusieurs semaines de repos, au village de Maizy (Aisne).

Malgré un cantonnement sordide, les rescapés reprennent goût à la vie. Après six jours de repos, des camions sont annoncés, les permissions sont suspendues, le bruit se répand que le régiment va remonter cette nuit en première ligne ! Les hommes réclament les officiers, barricadés dans leur cantonnement. Ils ne se montrent pas. Alors, des soldats exaspérés crèvent les pneus des camions. C'est le délire de tout un régiment. Gendarmes et dragons sont appelés. 300 hommes sont parqués dans une enceinte close par des barbelés. On choisit arbitrairement 12 victimes, en recherchant ceux qui ont le plus de jours de prison.

Le procès constituera d'un bout à l'autre, la plus grande parodie de justice. Le Général auquel le défenseur s'adresse pour le recours en grâce, ne lui laisse point d'illusion. Il dit ceci : *« oh vous savez, au point où nous en sommes, 10 ou 20 hommes de plus ou de moins ne comptent pas.... Vous pouvez toujours vous adresser au Président de la République, nos dispositions sont prises »*. De cette parodie de justice, 3 condamnés sont fusillés et ensevelis dans une fosse commune près du village de Maizy.

Officiellement, les condamnations à mort suivies d'exécutions ont été de 216 en 1914 ; 442 en 1915 ; 315 en 1916 ; 528 en 1917 ; 136 en 1918. Soit 1637 en tout. Certains auteurs estiment toutefois qu'en dehors des exécutions sommaires sur le champ de bataille, le nombre des exécutions régulières approche les 2500. Sur ce chiffre, un pourcentage important fut exécuté au hasard « pour l'exemple », mais l'énumération des « erreurs » que nous appelons « crimes des conseils de guerre », est quasiment impossible.

Sources : Le Crapouillot, Daniel de Ferdon, août 1934.

Aujourd'hui, un siècle après, seuls quelques dizaines de ces soldats ont été réhabilités. C'est pourquoi nous demandons à nouveau la réhabilitation de TOUS les fusillés « pour l'exemple ».

Alain Desjardin
Président de la 4acg

Robert Siméon
Président de la LDH Millau

11 novembre 2018